

## Rapport du Président de l'ICOMOS

Chers membres de l'ICOMOS

Le temps passe vite ! Dix mois se sont déjà écoulés depuis notre dernier ADCOM/AGA à Buenos Aires ! J'espère que ces mois ont été fructueux pour vous.

A la suite de l'ADCOM/AGA de Buenos Aires, j'ai essayé de trouver un modèle qui pourrait représenter succinctement qui nous sommes et ce dont nous avons besoin. Un tel modèle serait un outil utile pour nous permettre de revoir et d'évaluer nos activités. Prenant en compte les spécificités de l'ICOMOS en tant qu'ONG à but non lucratif, avec des membres individuels au cœur de son essence, je propose le modèle d'un écosystème.

Dans un écosystème sain, chaque composante fonctionne et se développe par elle-même, et les interrelations entre les composantes créent des valeurs supplémentaires renforçant le système. Des objectifs communs relient diverses personnes et institutions. L'ouverture, la diversité et la confiance sont les clés du succès d'un écosystème. Ici, ni l'approche descendante ni le modèle à taille unique ne fonctionnent.

Si nous appliquons ce modèle à l'ICOMOS, il est clair que chaque Comité National et chaque Comité Scientifique International est essentiel. Les réunions et les rapports annuels des CN et des CSI sont des indicateurs cruciaux de la nécessité d'une collaboration plus étroite entre les CN, les CSI et les membres. Nous avons parmi nous, à l'échelle mondiale, une vaste expertise et de vastes réseaux au sein de la communauté du patrimoine. Ce capital social est l'un des atouts les plus importants de notre organisme bénévole. Nous devrions tirer parti de cette situation pour échanger des idées, partager des effets de synergie et des expériences et faciliter l'échange d'informations avec l'extérieur. Pour renforcer cette position, nous devrions clarifier le rôle et les fonctions de la confiance en tant que capital social largement reconnu, et identifier les coûts causés par le manque de confiance.

Il reste encore beaucoup à faire pour que l'ICOMOS devienne un écosystème optimal : davantage de CN devraient être établis dans certaines régions pour organiser les experts du patrimoine ; une collaboration plus large devrait avoir lieu, ce qui pourrait éliminer les nombreux silos de l'ICOMOS et les critiques associées. L'ADCOM/AGA, en plus de l'AG, est un forum unique de synergie entre nous tous, et peut être le berceau de la collaboration à travers des projets communs. Avons-nous utilisé efficacement cette occasion unique pour maximiser nos avantages ?

Nous avons travaillé à l'amélioration de l'écosystème par le biais de diverses initiatives. Tout d'abord, il y a la création du groupe de travail des professionnels émergents. Le groupe, créé il y a seulement deux ans, compte aujourd'hui 90 représentants professionnels émergents nommés par les CN et les CSI. Étant donné que le renouvellement générationnel est essentiel à la santé d'un écosystème, il s'agit là d'une grande réussite de collaboration. Le second point est l'aide apportée à la naissance de nouveaux CN, comme avec l'Autriche, le Liban et le Monténégro. Je suis heureux d'annoncer que ces deux derniers organisent des conférences dans leurs régions respectives, et qu'ICOMOS Autriche a rapidement établi une position solide dans son pays.

J'aimerais souligner un autre exemple de collaboration. Le déclencheur a été la cathédrale Notre-Dame de Paris. Alors que l'ICOMOS mène un projet de reconstruction du patrimoine culturel depuis 2015 (<https://www.icomos.org/fr/themes-dactualite/reconstruction>), la catastrophe du 15 avril 2019 a donné lieu à des échanges d'idées et de points de vue, non seulement sur l'avenir de la cathédrale, mais aussi sur des questions clés tels que l'authenticité, la préparation aux risques, le bois et la forêt, etc. Certains CSI, comme CIVVIH et ICORP, organisent des symposiums ou des actions qui sont d'excellents exemples de composantes actives de l'écosystème. Nous avons besoin d'un plus grand nombre de plates-formes pour inclure autant de composants que possible - CSI, NC et groupes de travail inclus.

Le Conseil d'administration a également discuté des cadres possibles dans lesquels d'autres composantes de l'écosystème pourraient collaborer. Un exemple d'une telle plate-forme inclusive pourrait être une exposition sur l'histoire de la conservation de la cathédrale et une analyse comparative globale de cas dans un contexte post-traumatique. J'ai commencé à collecter des fonds et il semble possible de faire voyager l'exposition dans plusieurs pays. Puisque la loi spéciale pour la restauration de Notre-Dame a été promulguée et est rentrée en vigueur en juillet 2019, nous devrions pouvoir aller de l'avant. J'en parlerai plus en détail dans ma prochaine lettre.

Le modèle d'écosystème s'appliquerait non seulement à l'évaluation des composantes internes existantes, mais aussi aux réactions aux facteurs extérieurs à l'ICOMOS. Les institutions n'existent pas en vase clos. Elles sont grandement affectées par les circonstances environnantes. Un écosystème sain pourrait réagir de façon adéquate à de tels facteurs externes. Dans ce contexte, je me réfère à la décision la plus récente du Comité du patrimoine mondial (WHC) à Bakou cette année.

Comme vous vous en souvenez peut-être, comme je vous l'ai signalé dans ma lettre de janvier, la position de l'ICOMOS en tant que conseiller du patrimoine mondial était menacée. Le Centre du patrimoine mondial a étendu le mandat de son groupe de travail ad hoc, entre autres pour « discuter des modalités d'utilisation éventuelle des services consultatifs d'autres entités » (42COM12A). Le groupe de travail ad hoc se compose des Etats membres du Centre du patrimoine mondial et de deux Etats parties supplémentaires de chaque groupe électoral de l'UNESCO. Ils se sont réunis chaque mois au Siège de l'UNESCO sous la présidence d'un délégué de l'Azerbaïdjan. En outre, une réunion d'experts pour discuter d'une éventuelle réforme du processus d'évaluation a été organisée à Tunis (23-25 janvier 2019) et parrainée par l'Australie. Les trois organes consultatifs ont été invités à ces réunions. De nombreuses options ont été proposées et discutées par le groupe de travail ad hoc entre janvier 2019 et juin 2019. Le cheminement n'a pas été facile. Ainsi, jusqu'à un mois avant le Comité du patrimoine mondial, il n'était toujours pas clair si le groupe de travail ad hoc recommanderait ou non le recours à des organes consultatifs supplémentaires. A une autre occasion, un ambassadeur a suggéré que les recommandations de l'ICOMOS soient examinées et avait déjà commencé à évaluer combien de jours pourrait prendre cet examen.

L'ICOMOS, représenté par Marie-Laure Lavenir, Directrice générale du Secrétariat international de l'ICOMOS, et moi-même, avons entretenu des relations de collaboration avec deux autres organismes consultatifs, l'UICN et l'ICCROM, qui étaient dans la même situation. Cela pourrait être considéré comme un pas en avant bénéfique pour la communauté patrimoniale en tant qu'écosystème vital. Nous avons eu de nombreux dialogues sains avec les membres du groupe de travail ad hoc et nous avons essayé d'être aussi proactifs que possible. En outre, j'ai présenté de nombreuses données sur notre pratique, notamment le nombre moyen de pages d'un dossier de proposition d'inscription, le nombre d'examineurs, la diversité géographique, le taux d'acceptation, etc., et je les ai communiquées au groupe de travail ad hoc.

Je suis heureux de pouvoir annoncer qu'à Bakou, le Centre du patrimoine mondial a décidé de maintenir « le statu quo en ce qui concerne la participation de services consultatifs supplémentaires » (43COM12A para 13). Cette courte phrase ne reflète pas les efforts et le temps dépensés par l'ICOMOS sur les dernières années, mais je tiens à souligner que dans les discussions du groupe de travail ad hoc tout au long de ce processus, l'ICOMOS est toujours apparu comme un partenaire crédible pour les Etats parties. Je confirme également qu'une telle confiance découle principalement du dialogue avec les Etats parties, que l'ICOMOS a initié et amélioré depuis 2015. Je tiens à remercier toutes les personnes qui contribuent au mandat de l'ICOMOS pour le patrimoine mondial, y compris le Secrétariat à Paris, les conseillers du patrimoine mondial, les examineurs et les experts des missions. A cet égard, l'ICOMOS a démontré sa capacité à faire face aux circonstances extérieures et symbolise un écosystème qui fonctionne.

Ceci dit, ce n'est encore que le début d'un cheminement vers la recherche d'un meilleur système d'évaluation. Le Centre du patrimoine mondial a approuvé l'idée d'introduire une nouvelle étape obligatoire d'« évaluation préliminaire » avant de soumettre un dossier de proposition d'inscription (43COM12A paragraphes 8 et 9). Ses modalités seront examinées et finalement adoptées en 2020 (par. 12), suivies d'une période d'essai de plusieurs années. Etant donné que l'ICOMOS est appelé à jouer un rôle important dans cette nouvelle phase, il faut renforcer ses capacités. Pour répondre

à ce besoin, nous avons créé l'Atelier du patrimoine mondial et lancé un appel à candidatures en juillet 2019. C'est l'élément le plus récent de notre écosystème.

Enfin et surtout, si vous venez à Marrakech, je me réjouis d'avance de pouvoir dialoguer avec vous. Si je ne vous y vois pas en personne, je vous envoie mes meilleures salutations. Quoi qu'il en soit, je souhaite que le dernier trimestre de l'année 2019 soit pour vous une période fructueuse.

Cordialement,

Toshiyuki Kono  
Président de l'ICOMOS